

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 16 décembre 2016 à 18 h 30 à la mairie,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

**PRESENTS** : Mmes CHOPINEAU – LEFEBVRE - MAUPAS – PAURON – RAIMBAULT - VINCK  
MM. BILLAUT – BERNARDIN – BUFFET – PINARD - REZARD - ROBINET – ROUSSET - de  
VOGÜÉ

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme BERTIN

Le Conseil Municipal :

-----  
↳ **Décide**, à l'issue d'un Jury de Concours, de retenir le Cabinet BLATTER de Bourges pour la construction du futur ensemble école maternelle-restaurant scolaire-plateau multisports sur le terrain jouxtant la Mairie

↳ **Autorise** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017, dans la limite du quart des crédits votés au budget 2016 pour le budget principal et le budget assainissement

↳ **Désigne** M. Billaut, Maire, M. Buffet, 1er adjoint et Mme Raimbault, 2<sup>ème</sup> adjointe, pour représenter la commune de Boulleret au sein de la nouvelle Communauté de Communes Pays Fort, Sancerrois, Val de Loire

↳ **Valide** la répartition de l'actif et du passif du Syndicat Intercommunal de la Maison de Retraite de Boulleret au prorata du nombre d'habitants de chaque commune

Questions diverses :

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la contribution 2017 de la commune au budget du SDIS fixée à 41.337 € et l'attribution annoncée d'une subvention de 20.088 € du Conseil Départemental pour la réfection de la VC 1 entre Rognon et la RD 955

M. le Maire donne lecture de diverses lettres de remerciements.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à dix-neuf heures trente-cinq minutes

Le Maire,  
Jean-Louis BILLAUT